

Route nationale N1

Canton Soleure/Argovie

Projet général: rapport établissant l'impact sur l'environnement

Conformément à l'art. 15 de l'ordonnance relative à l'étude d'impact sur l'environnement (OEIE, RS 814.011), le rapport d'impact ayant trait au projet général de la route nationale N1, tronçon N1 ramification Härkingen–ramification Wiggertal; extension à 6 pistes (km 50.2 au km 59.5) peut être consulté du 14 juin 2005 au 14 juillet 2005 à l'Office fédéral des routes, Worblentalstrasse 68, Bern. Cet office reçoit les intéressés du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h, sur rendez-vous (téléphone 031 322 94 11).

14 juin 2005

Office fédéral des routes